



PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE  
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto  
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60582260

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	26/09/2024	24026276

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<b>Défaillances mineures :</b> 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARD, AV, AR, AVD, D 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1028

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9)RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C1474
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FY-544-YA (F)	29/04/2021	29/04/2021
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	TRAFIC	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FL000866925745	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
N10RENCTA74U679	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
92341

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.2 m/km			
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :	27 %		0 %	
Forces verticales :	1208 daN		722 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	383 daN	369 daN	220 daN	209 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	383 daN	369 daN	220 daN	209 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	61 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	19 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :	-1.0 %		-1.6 %	